

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Reprise effective du tra secteurs d'activité

À la SEEG, Setrag, comme à la Comilog, les agents étaient à l'ouvrage depuis mardi. Signe d'un retour à la sérénité, au lendemain de la signature du protocole d'accord entre le gouvernement et les syndicats. D'où la suspension par ces derniers de leur mouvement de grève d'avertissement déclenché le 23 janvier dernier.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

À U lendemain de la signature du protocole d'accord entre le gouvernement et les organisations syndicales signataires du préavis de grève du 17 janvier dernier, les activités ont repris, depuis mardi 28 janvier 2020, dans plusieurs secteurs d'activité. À la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) ou encore à la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), les agents étaient à leurs postes. Au siège social de la SEEG, au centre-ville, par exemple, les guichets de règlement de factures d'eau et d'électricité ont repris du service. À la Setrag, on note le retour au trafic ferroviaire normal, avec des départs de train à l'heure. À la Comilog, les employés voyaient en cette reprise du travail le signe que le gouvernement avait réussi à préserver la paix sociale et à ramener la sérénité sur le front social.

"La reprise est effective. Nous avons passé l'information à toutes nos équipes sur le terrain. S'il n'y a pas de points de désaccord jusqu'à la tenue, le 3 février prochain, théoriquement, nous n'aurons plus de raison d'entrer en grève." (Airtel Money, MobiCash, Bicig Mobil, Mobile Money, etc.). "Lorsque nous avons lancé notre mouvement de grève, il y a eu une vague de panique auprès des populations, qui ont lancé des achats massifs d'unités. Ces flux d'informations ont attaqué le serveur de Airtel, qui s'est retrouvé saturé. Ce sont, environ, 10 000 flux d'achats envoyés au même moment, et qui ont planté le serveur. À la SEEG, le nôtre a subi les conséquences de cet afflux, nous empêchant d'envoyer le message du nombre d'unités que les clients voulaient acheter. Après échange avec Airtel, nous leur avons deman-

les articles et garantir les intérêts des travailleurs", a précisé, mardi dernier, René Mbenguet Malat, porte-parole du Syndicat national des travailleurs du secteur de l'eau et de l'électricité (Syntee+).

En rupture de carburant la semaine dernière, les stations-service, elles aussi, fonctionnent à nouveau normalement. Tout comme les services d'achat d'unités Edan affectés par des dysfonctionnements tout au long du week-end écoulé, notamment sur les réseaux Mobil Edan

(Airtel Money, MobiCash, Bicig Mobil, Mobile Money, etc.). "Lorsque nous avons lancé notre mouvement de grève, il y a eu une vague de panique auprès des populations, qui ont lancé des achats massifs d'unités. Ces flux d'informations ont attaqué le serveur de Airtel, qui s'est retrouvé saturé. Ce sont, environ, 10 000 flux d'achats envoyés au même moment, et qui ont planté le serveur. À la SEEG, le nôtre a subi les conséquences de cet afflux, nous empêchant d'envoyer le message du nombre d'unités que les clients voulaient acheter. Après échange avec Airtel, nous leur avons deman-

dé, dans un premier temps, de procéder au remboursement des clients. Nous nous sommes, par la suite, mobilisés toute la nuit de samedi pour évacuer ces informations les unes après les autres, afin que la situation commence à revenir à la normale le lendemain. Cette situation a aussi concerné Mobicash et toutes les autres plates-formes d'achat en ligne", a expliqué René Mbenguet Malat.

L'accord signé entre le gouvernement et les syndicats n'est donc, en définitive, que la victoire du dialogue sur l'incompréhension et la discorde. Raison pour laquelle le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a rappelé, au cours de la réunion de lundi dernier, le sens du patriotisme qui a prévalu tout au long des discussions qui auront, du reste, duré une journée entière.



Photo: Frédéric Serge Long

Le flux de véhicules devant cette station-service mardi montrait bien



vail dans plusieurs

Quel impact économique ?

SNN
Libreville/Gabon



que les choses étaient rentrées dans l'ordre à Libreville.

LA grève d'avertissement déclenchée par les différentes organisations syndicales autonomes du pays avec service minimum à l'appui, le 23 janvier dernier, a eu un impact limité sur l'économie gabonaise. Les files d'attente constatées, lundi à Libreville, dans plusieurs stations-service ont été davantage le fait de la psychose provoquée chez les automobilistes, craignant une rupture dans l'approvisionnement en carburant. En effet, les chiffres de la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP) montrent qu'il n'y a pas eu véritablement baisse de production dans la livraison des carburants dans les stations-service, malgré le piquet de grève journalier de 2 heures observé par les employés de cette société. " 300 000 litres de carburant sont livrés chaque jour dans les stations-service de la capitale et de l'intérieur du pays. Lundi, nous avons même dépassé ce seuil, en raison de la surconsommation des automobilistes pris de panique, en raison des rumeurs de pénurie. La grève n'a donc pas eu un impact sur la production de



Photo: SNN/L'Union

A l'image de la SEEG, de nombreuses sociétés ont pu limiter la casse, malgré tout.

pétrole au niveau des entreprises. Encore moins au niveau de la livraison des carburants dans les stations-service. On signale juste une baisse de 30 % de la production pétrolière dans un site d'Addax. Soit environ 4 000 barils par jour", a indiqué à L'Union un responsable de la direction générale des Hydrocarbures. Au niveau de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG),

Le respect du service minimum et la volonté des employés de protéger leur outil de production ont permis d'éviter des pertes financières significatives.

si les premières estimations de pertes ont fait état d'un gap de près de 500 millions de francs par jour, selon les derniers calculs opérés par le service clientèle de l'entreprise, ce chiffre est très largement en deçà de la réalité, selon des sources autorisées. Dans les autres secteurs d'activité tels que les mines, le transport..., les répercussions ont été quasi-nulles, en dépit du suivi du mouvement. Le respect du service minimum et la volonté des employés de protéger leur outil de production ont permis d'éviter des pertes financières significatives. Du moins, selon les premiers bilans.

L'importance du respect de la parole donnée

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon



Photo: DR/L'Union

LA grève d'avertissement qui paralysait une partie des activités administratives et économiques du pays depuis le 23 janvier dernier a été levée lundi soir. A la suite de la signature d'un protocole d'accord entre le gouvernement et les représentants de la coalition des organisations syndicales signataires dudit préavis. Les engagements pris par les deux parties, à travers ledit accord stipulent, entre autres, que le gouvernement et les partenaires sociaux s'engagent à ouvrir les plénières sur le projet de réforme du Code

du travail avec l'ensemble des partenaires sociaux, à partir du 3 février prochain, sur une période qui ne saurait excéder 15 jours. Une décision collégiale qui vient ainsi apaiser le climat délétère né de ce préavis de grève. En s'accordant, les deux parties ont donc décidé de mettre un point d'honneur à respecter les engagements pris de part et d'autre.

du travail avec l'ensemble des partenaires sociaux, à partir du 3 février prochain, sur une période qui ne saurait excéder 15 jours. Une décision collégiale qui vient ainsi apaiser le climat délétère né de ce préavis de grève. En s'accordant, les deux parties ont donc décidé de mettre un point d'honneur sur le respect des engagements pris de part et d'autre. Lesquels imposent à l'un ou l'autre de camp d'œuvrer, de la date de signature du protocole jusqu'au terme des plénières, pour la préservation d'une accalmie, seule à même de favoriser la tenue d'un dialogue social allant dans le sens de la prise en compte des intérêts des uns et des autres. Une chose est certaine: cette grève d'avertissement a eu un impact, minime soit-il, sur le plan économique. Il est donc primordial que le gouvernement et les partenaires sociaux accordent du prix à l'accord qui vient d'être signé pour qu'aucune autre fausse note ne vienne troubler l'avancement des travaux relatifs au projet du nouveau Code du travail. Et que les deux parties en soient conscientes.